



AFD "L'économie africaine 2020", La Découverte, janvier 2020

Brève analyse de J. Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), le 20 janvier 2020

Ce petit livre est extrêmement riche par la qualité des analyses approfondies sur des thèmes majeurs : tendances macroéconomiques, besoins d'investir et risque de surendettement, l'industrialisation, l'urbanisation, les enjeux fonciers, la migration.

Malheureusement ces analyses présentent des lacunes majeures :

1) Aucune allusion aux effets des politiques de l'Union européenne (UE), dont de la France, sur l'Afrique, et en particulier aux menaces que fait peser sur ses recettes budgétaires, sa croissance économique, ses emplois, son environnement et ses migrants vers l'UE, la mise en œuvre des APE (Accords de Partenariat Economique) en Afrique subsaharienne¹ et les Accords d'association, en cours d'approfondissement, avec l'Afrique du Nord.

2) Aucune allusion à la ZLECAf (Zone Continentale de Libre Echange Africaine) soutenue politiquement et financièrement par l'UE, qui réduira énormément les recettes budgétaires des Etats les moins compétitifs puisque les droits de douane (DD) seront supprimés sur 90% des lignes tarifaires dans les échanges intra-africains en 5 ans (10 ans pour les PMA), sans qu'aucune aide budgétaire ne soit prévue pour compenser les Etats perdants. Et, loin que la ZLECAf favorise un développement autocentré du continent, la CNUCED recommande de réduire les DD du Tarif extérieur commun sur les importations extra-africaines lorsque l'Union Douanière Continentale (UDC) sera mise en place afin d'accroître les exportations : "*L'adoption de la structure du TEC... permettrait de réduire les droits de douane moyens imposés par l'Afrique sur ses importations en provenance du reste du monde... [notamment] sur les importations d'intrants à utiliser dans le processus de production... Plus les réductions tarifaires impliquées par le Tarif extérieur commun de l'UDC sont élevées et plus le nombre de produits sensibles autorisés est faible, plus l'augmentation des exportations de l'Afrique vers les partenaires non africains est importante*"².

3) Aucune analyse des politiques agricoles et du déficit alimentaire croissant de l'Afrique bien que le livre consacre un chapitre aux problèmes fonciers et souligne que "*l'agriculture emploie entre 60% et 70% de la population active*"³. Evidemment il serait difficile d'analyser cette situation sans faire allusion au dumping massif des exportations agroalimentaires de l'UE, notamment celles de la France, qui ont rendu non compétitifs les produits alimentaires de base de l'Afrique, des déficits qui s'aggraveront après la mise en œuvre des APE et de la ZLECAf.

4) Aucune critique sur la nécessité de remettre en cause la zone franc qui est au contraire considérée comme un atout puisque "*dans les pays de la zone franc, où la monnaie est rattachée à parité fixe à l'euro, les effets de change sont mineurs dans la dynamique de la dette*"⁴.

¹ J. Berthelot, *Vous avez dit LIBRE échange ? L'accord de Partenariat Economique Union européenne-Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, juin 2018.

²

<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/Deepening%20Regional%20Integration%20in%20Africa%20A%20Computable%20General%20Equilibrium%20Assessment%20of%20the%20Establishment%20of%20a%20Continental%20Free%20Trade%20Area%20followed%20by%20a%20Continental%20Customs%20Union.pdf>

³ Stéphanie Leyronas, Mathieu Boche et Emeline Baudet, *L'Afrique redécouvre les communs : une lecture des enjeux fonciers ruraux au Mali*, in AFD, *L'économie africaine 2020*, pp. 77-94, La Découverte, janvier 2020

⁴ Christophe Barat et Hélène Ehrhart, *Le dilemme des Etats africains : entre besoins d'investir et risques de surendettement*, in AFD, *L'économie africaine 2020*, pp. 21-40, La Découverte, janvier 2020